



Fiche Synthèse- Commission d'adhésion

Avril 2024

Ville Courcelles les Lens
(Hauts de France)

Statut : Association

Médiation Sociale comme activité principale : Non

Nom du Service : Ville Courcelles les lens – Pôle Solidarité et Culture

Présentation de la structure :

La ville de Courcelles les lens souhaite expérimenter l'apport de la médiation sociale dans ses interventions.

Elle a engagé un médiateur social en convention adulte relais et a localisé celui-ci dans le Pôle Solidarité et Culture pour qu'il travaille en liaison permanente, en collaboration pro-active avec les autres intervenants et animateurs de ce pôle dont deux personnes en services civiques.

Contexte de la demande d'adhésion :

La structure a souhaité adhérer pour être au plus près d'acteurs qui ont une légitimité et un savoir-faire en médiation sociale.

Pour cela le service souhaite inscrire le médiateur dans les formations de FM.

Il a été question lors de la visite d'adhésion de sensibilisation des élus de la ville et du service entier pour que chacun identifie cette nouvelle mission/fonction du médiateur social.

A moyen terme, un accompagnement sur le projet social pourrait être proposé surtout qu'il pourrait y avoir le recrutement d'un deuxième médiateur.

Nombre d'habitants : 7462 habitants lors du recensement de 2015.

Représentant du CA :

Mme Edith BLEUZET CARLIER, Maire de la commune

Représentant opérationnel :

Mme Céline IDRI, Responsable de l'action sociale.

Téléphone :

Mail : c.idri@courcelles-les-lens.fr



Site officiel :

<https://www.agglo-henincarvin.fr/Plan-interactif/Agglo-et-ses-14-communes/Courcelles-les-Lens>

Budget : non indiqué car le budget de la médiation sociale se fond avec le budget global du service.

Objet social : Actions sociales et solidaires de la commune

Territoires d'interventions : Toute la commune avec un focus sur quelques immeubles habités par les personnes les plus précaires de la commune.

Médiation tranquillité publique, médiation d'accès aux droits, médiation vers l'emploi.

Effectif Global : 1 médiateur social qui travaille en étroite collaboration avec d'autres intervenants (2 personnes en services civiques, service social de la ville, bibliothécaires etc...)

Politique de formation : Aucune politique de formation mais une volonté d'envoyer au plus vite le médiateur social en formation et un autre si nouveau recrutement.

Période d'interventions : Jours et Horaires : En journée.

Attentes par rapport au réseau :

Un regard du réseau sur les pratiques de la structure pour l'aider à améliorer son cadre d'intervention.

Un accès aux formations.

Un accompagnement sur le projet de service et des séances de sensibilisation des élus et du service pour commencer.

Apports :

- Volonté d'échanger avec les pairs sur certaines actions portant sur le lien social (médiation menée en pied d'immeuble par exemple).

Commentaires de la commission d'adhésion :

Notre interface a le souci de déployer une médiation sociale de qualité quand bien même serait elle portée par un seul intervenant. Ce, avec une possibilité de renforcement du médiateur si les résultats qu'il obtient sont bons.

La délibération municipale qui valide la demande d'adhésion est jointe au présent document.



Avis de la commission d'adhésion :

Avis favorable d'Aurore Clément et Hanan Miloudi.

Question principale débattue : Acceptons-nous d'accueillir des structures qui, dans le déploiement de leur dispositif sont dans une forme embryonnaire ?

Cédric Jégou s'aligne sur les avis des membres présents lors des débats.